

## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 5 juillet 2019

## Communiqué de presse

## Le travail continue afin de rétablir le cheminement le long du littoral Quartier Désert à Sainte-Luce

Conformément aux engagements, les travaux topographiques permettant de redélimiter le domaine public maritime quartier Désert à Sainte-Luce sont achevés et les mesures doivent maintenant être analysées.

Corinne BLANCHOT-PROSPER, sous-préfète du Marin et Nicaise MONROSE, maire de Sainte-Luce, ont reçu les représentants de l'association des riverains ce vendredi 5 juillet, afin de leur présenter les résultats des relevés.

Les propriétaires du quartier seront reçus individuellement la semaine prochaine par la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), afin d'étudier chaque cas particulier et les solutions envisagées.

L'Assaupamar a été conviée à une réunion la semaine du 15 juillet afin de lui présenter les travaux du géomètre, le cheminement proposé ainsi que les étapes réglementaires pour réaliser le travail. L'association sera invitée à participer à un comité de suivi du projet de servitude de passage des piétons du littoral (SPPL) qui sera mis en place d'ici fin juillet.